

Le Comité du désarmement

En dépit des obstacles à franchir, le gouvernement canadien est convaincu que ces négociations permettront de démontrer, en 1983, que le processus de contrôle des armements et de désarmement peut porter fruit.

L'année qui commence est également très importante pour le Comité du désarmement. Ces questions suscitent de vives inquiétudes dans le public. Il ne fait aucun doute qu'il nous faut agir. Et la sécurité mutuelle est également la pierre angulaire de nos travaux ici même.

Le Comité a fait des progrès encourageants depuis que j'ai été chargé pour la première fois de la politique étrangère canadienne, il y a environ sept ans.

L'adhésion de la Chine et de la France, de même que celle des trois autres États dotés d'armes nucléaires, est certes le fait le plus frappant et le plus encourageant.

L'expansion du Comité qui, à première vue, donne à réfléchir, est par ailleurs encourageante. Le fait qu'un organisme voué au contrôle des armements et au désarmement compte des représentants de plus en plus nombreux de toutes les parties du monde constitue un aspect positif; malgré les complications que cela suppose inévitablement pour une instance de négociation. Les gouvernements de toutes les régions sont directement intéressés à participer à la recherche d'un monde plus sûr, et doivent assumer leur responsabilité à ce chapitre.

Des groupes de travail ont été créés pour examiner certains sujets clés. La participation sans cesse croissante de spécialistes est un aspect tout aussi encourageant.

Il s'agit là d'étapes positives, mais nous devons montrer au monde que nous formons un organisme de négociation crédible qui peut donner des résultats concrets.

Comment peut-on s'assurer que l'exercice véritable de négociation ne s'essoufle pas? La table de négociation est pleine de propositions, mais il faut les traduire par des accords. La récente déclaration de Prague faisait grand état des travaux de ce comité. Comme je l'ai indiqué à Ottawa la semaine dernière, tout élément de ces propositions pouvant mener à des accords concrets et vérifiables de contrôle des armements et de désarmement recevra notre appui, mais je tiens à mettre en relief certains points au regard desquels le Canada estime qu'il devrait y avoir progrès en 1983.

L'interdiction totale des essais nucléaires

L'interdiction totale des essais nucléaires est une question fondamentale que doit débattre le Comité. Nous nous sommes réjouis de la création, l'an dernier, d'un groupe de travail sur l'interdiction des essais nucléaires, sous l'égide du Comité, mais nous avons été déçus de constater que le Comité, à qui il a fallu tant de temps pour parvenir à un consensus, ne s'est pas empressé de passer aux actes. Puisse ce nouveau groupe de travail entreprendre de s'acquitter d'urgence de son mandat en 1983.